

Journée de l' **AFDIT**

**PROPRIETE INTELLECTUELLE ET
NUMERIQUE :
NOUVELLES QUESTIONS,
NOUVEAUX ENJEUX**

VENDREDI 24 MAI

2019

9h - 17h

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

180 BOULEVARD HAUSSMANN

PARIS 8ÈME

**AFDIT - ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT DE
L'INFORMATIQUE ET DE LA TELECOMMUNICATION**

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprise, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange d'idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et de la télécommunication.



est heureuse de vous faire part de la tenue
de son prochain colloque le Vendredi 24 mai
2019

organisé en partenariat avec le Master de
droit de la propriété intellectuelle appliquée
(Faculté de droit de l'Université Paris-Est-
Créteil)



**PROPRIETE INTELLECTUELLE ET
NUMERIQUE :
NOUVELLES QUESTIONS,
NOUVEAUX ENJEUX**

Amphithéâtre du Conseil national des Barreaux

180 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

9h - 17h

**7 heures validées au titre de la formation
continue des avocats.**

Si les relations qu'entretiennent le droit de la propriété intellectuelle et le numérique depuis plus de vingt-cinq ans sont bien connues, l'actualité récente nous offre de nouvelles questions et de nouveaux enjeux qu'il convient, dans le cadre de ce colloque, d'étudier.

Ainsi, la propriété intellectuelle s'intéresse à la blockchain, à l'intelligence artificielle ou aux données personnelles (et au RGPD). Et le numérique développe de nouvelles figures contractuelles, telles que les licences dites « FRAND » du droit des brevets qui concernent les nouvelles technologies.

Il suscite aussi la création du nouveau droit qu'est le droit voisin de l'entreprise de presse, limité à la presse numérique. Et il assure également son emprise sur le droit processuel de la propriété intellectuelle et sur le droit international privé dédié à cette discipline.

Et ces différents thèmes doivent bien évidemment être envisagés à travers le prisme essentiel des libertés fondamentales dans le numérique.

Cette journée est organisée par :

PROF. CHRISTOPHE CARON

Professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris-Est, Directeur du Master de droit de la propriété intellectuelle appliquée, Avocat à la Cour



ANDRÉ MEILLASSOUX
Avocat
Président de l'AFDIT



Avec le soutien de :



Commission Economie
numérique et Internet



12h30 Questions et pause

Déjeuner

Après-midi sous la présidence de
Yves BISMUTH

14h00 Numérique et droit processuel de la
propriété intellectuelle

Charles DE HAAS

Avocat à la Cour, Chargé d'enseignement à la Faculté de
droit de Paris-Est

14h30 Propriété intellectuelle et données
personnelles

Maité GUILLEMAIN

Maître de conférences à l'Université Paris-Est

15h00 Questions et pause

15h30 Internet et la contrefaçon
internationale concertée

Marie-Elodie ANCEL

Professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris-Est

16h00 Le nouveau droit voisin de l'éditeur de
presse numérique

Christophe CARON

Professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris-Est,
Directeur du Master de droit de la propriété intellectuelle
appliquée, Avocat à la Cour

16h30 Questions et pause

17h00 Fin du colloque

9h00 Ouverture de la journée

André MEILLASSOUX

Avocat à la Cour, Président de l'AFDIT

Christophe CARON

Professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris-Est,
Directeur du Master de droit de la propriété intellectuelle
appliquée, Avocat à la Cour

Matinée sous la présidence de
André MEILLASSOUX

9h30 Les libertés fondamentales dans le
numérique

Yves BISMUTH

Avocat à la Cour, Chargé d'enseignement à la Faculté de
droit de Paris-Est, Ancien Président de l'AFDIT

10h00 Blockchain et propriété intellectuelle

Iris BARSAN

Maître de conférences à la Faculté de droit de Paris-Est,
ancienne élève de l'ENA (Promotion Willy Brandt)

10h30 Questions et pause

11h00 Droit d'auteur et intelligence artificielle

Sarah DORMONT

Maître de conférences à la Faculté de droit de Paris-Est

11h30 Droit des brevets et intelligence
artificielle

Marianne SCHAFFNER

Avocat à la Cour, Chargé d'enseignement à la Faculté de
droit de Paris-Est

12h00 Les licences FRAND en droit des brevets

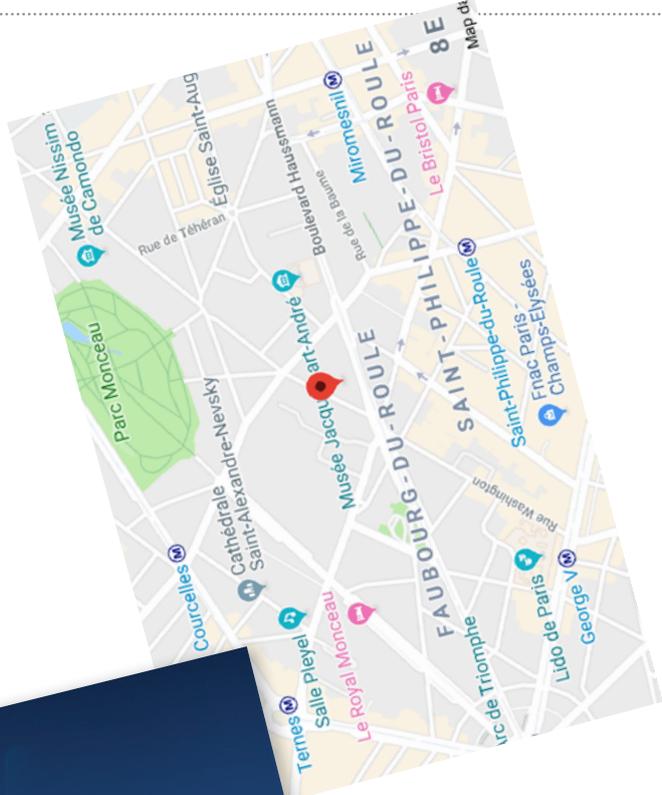
Alain GIRARDET

Conseiller à la première chambre civile de la Cour de
cassation, Professeur associé à la Faculté de droit de Paris-
Est

**Inscription obligatoire
avant le 21 mai 2019**
Les inscriptions réalisées sur le site internet
ne seront confirmées qu'à réception du paiement



Informations pratiques



Amphithéâtre du Conseil National des Barreaux
180 Boulevard Haussmann - 75008 Paris



Accès RATP :
Ligne 9 - Arrêt Saint Philippe du Roule ou Miromesnil
Ligne 2 - Arrêt Termes ou Courcelles

Participation aux travaux : 120 euros. 50 euros pour les membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation et gratuit pour les enseignants et magistrats membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation. Gratuité pour les étudiants dans la limite des places disponibles.

Bulletin d'inscription

Colloque AFDIT - 24 mai 2019

De préférence, les inscriptions sont prises en ligne (<https://tinyurl.com/y2d54jw6>) ou à défaut avec le bulletin ci-après

Participera au colloque

Nom.....

Prénom.....

Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF).....

Société.....

Adresse.....

.....

.....

Ville.....

Tel.....

Email.....@.....

Devenez membre de l'AFDIT !
100 € : tarif personnes morales (pour un représentant)
75 € : tarif personnes physiques
35 € : tarif étudiants, enseignants, magistrats
Bulletin d'adhésion sur www.afdit.fr/

A retourner

par e-mail :
contact.afdit@amavocats.com

par courrier :
9 Villa Berthier - 75017 PARIS
** avec le chèque de participation à l'ordre de l'AFDIT*



AFDIT

AFDIT

UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
FACULTÉ DE DROIT

EXPERTISES
SIS SYSTEMES D'INFORMATION

LexisNexis®

CERCLE MONTESQUIEU

ITECHLAW™
INTERNATIONAL TECHNOLOGY LAW ASSOCIATION

Commission Economie
numérique et Internet

IFCLA

CNEITA
EXPERTS